CATALOGUE DES **AIDES AUX ENTREPRISES**

Juin 2025

Falaises du Talou
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

SOMMAIRE

p4 AIDES FALAISES DU TALOU

p14 AIDES À LA CRÉATION ET À LA REPRISE

p18 AIDE À L'INVESTISSEMENT PRODUCTIF

p23 AIDE À LA CRÉATION D'EMPLOIS

p27 AIDE EN CAS DE DIFFICULTÉ

p31 AUTRES AIDES (DISPOSITIFS D'ÉTAT)

Falaises du Talou
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

AIDES FALAISES DU TALOU

Développement économique

Aide à l'immobilier d'entreprise

Aide aux Commerces des Territoires (ACTe)

Diagnostic transmission CMA

Impulsion Proximité – Développement

Impulsion Proximité - Transmission / Reprise

AIDE À L'IMMOBILIER D'ENTREPRISE

Pour soutenir l'investissement immobilier des entreprises du territoire.

BÉNÉFICIAIRES

- Toute PME **(moins de 250 salariés** avec maximum **50 Millions de chiffre d'affaires).**
- Être à jour de ses obligations fiscales et sociales.

EXCLUSIONS

- Micro-entreprises, hébergements touristiques (sauf hôtels et restaurants) et autres biens locatif, stations essence, stations de lavage, banques, assurances, agences immobilières, professions juridiques, professions de santé, activités relevant de l'agriculture.

TYPE DE DÉPENSES ÉLIGIBLES

Opérations d'investissement immobilier, soit :

- Acquisition, construction, rénovation et extension de bâtiments.
- Terrassement, parking, voirie, honoraires (études, maîtrise d'œuvre) et aménagements paysagers.

MONTANT DE L'AIDE

- **Taux de subvention de 15%** des dépenses éligibles par la Communauté de communes.

MODALITÉS DE L'AIDE

Investissement minimum de 80 000 €.

Aide plafonnée à **80 000 € pour la Communauté de communes.**

Contact : Service Développement Économique
economie@falaisesdutalou.fr | 02 35 04 85 10

AIDE AUX COMMERCES DES TERRITOIRES (ACTe)

Pour soutenir la modernisation des commerces de centre-bourg.

BÉNÉFICIAIRES

- Établissement **en activité sur le territoire** de Falaises du Talou.
- Commerce sédentaire ou artisan **disposant d'une devanture** commerciale et installé dans un centre-bourg ayant déjà un commerce.
- Présenter **un chiffre d'affaires inférieur à 1 Million d'euros** réalisé en majorité avec des particuliers et disposer d'une **surface de vente inférieure à 400m².**
- Être à jour de ses obligations fiscales et sociales.
- Pour les reprises et créations, **présenter un business plan** réalisé par un expert-comptable ou un organisme accompagnant.

EXCLUSIONS

- Commerces non sédentaires, professions libérales, agences de prestation de services, activités touristiques (hors hôtels-restaurants).

TYPE DE DÉPENSES ÉLIGIBLES

- Acquisition de nouveaux équipements professionnels.
- Travaux d'embellissements de la devanture.
- Travaux d'amélioration des locaux permettant des économies d'énergies, ou d'amélioration de l'agencement.

MONTANT DE L'AIDE

- **Taux de subvention de 40%** des dépenses éligibles hors taxe.

MODALITÉS DE L'AIDE

Plancher des dépenses éligibles : **3 000 € HT.**

Montant plafond de la subvention : **24 000 € HT.**

La décision d'attribution sera validée par le Conseil Communautaire après avis du Comité consultatif. Le dispositif prendra fin le 12 février 2026 et sera soumis à la disponibilité des fonds affectés.

Contact : Service Développement Économique
economie@falaisesdutalou.fr | 02 35 04 85 10

Aide financée avec le soutien de la Région Normandie

RÉGION NORMANDIE

DIAGNOSTIC TRANSMISSION

Pour accompagner la transmission des artisans et commerçants par un diagnostic.

BÉNÉFICIAIRES

- Tout artisan installé sur le territoire de Falaises du Talou.
- Être à jour de ses cotisations sociales et fiscales.

TYPE D'ACCOMPAGNEMENT

Dispositif Transmission :

- Diagnostic de votre entreprise.
- Accompagnement individualisé avec estimation du fonds de commerce.
- Estimation du fonds artisanal.

MONTANT DE L'AIDE

- **80 % du montant du « pack Transmission »** pris en charge par la Communauté de communes. Restant à charge pour l'entreprise de 86€.

Contact : Service Développement Économique
economie@falaisesdutalou.fr | 02 35 04 85 10

Aide financée avec le soutien de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Normandie

IMPULSION PROXIMITÉ - DÉVELOPPEMENT

Pour soutenir l'investissement matériel et immatériel des entreprises.

BÉNÉFICIAIRES

- Toute entreprise ayant **moins de 50 salariés** et un **chiffre d'affaires inférieur à 10 Millions d'euros.**
- Chiffre d'affaires réalisé **principalement à destination des particuliers.**
- Être à jour de ses obligations fiscales et sociales, et disposer d'une situation financière saine.

TYPE DE DÉPENSES ÉLIGIBLES

- Investissements matériels amortissables (hors foncier, immobilier et véhicules)
- Investissements immatériels (logiciels).

MONTANT DE L'AIDE

- **Prêt à taux zéro** d'une durée de 4 ans (avec un différé de remboursement de 1 an) équivalent à 50 % du montant éligible par la Région Normandie.
- **Bonification de subvention de 10 %** (du prêt accordé) par la Communauté de communes Falaises du Talou.

MODALITÉS DE L'AIDE

Plancher des dépenses éligibles : **10 000 € HT.**

Montant plafond du prêt : **50 000 € HT.**

Contact : AD Normandie
lucie.latour@adnormandie.fr | 02 32 76 38 40

Aide financée avec le soutien de la Région Normandie

NORMANDIE AGENCE DE DÉVELOPPEMENT

RÉGION NORMANDIE

IMPULSION PROXIMITÉ
TRANSMISSION / REPRISE

Pour soutenir financièrement la transmission et reprise des entreprises.

BÉNÉFICIAIRES

- Tout porteur de projet souhaitant **racheter une entreprise de moins de 50 salariés** et avec un **chiffre d'affaires inférieur à 10 Millions d'euros.**
- Entreprise réalisant **une majorité de chiffres d'affaires auprès de particuliers.**

TYPE DE DÉPENSES ÉLIGIBLES

Financement du rachat d'actifs matériels et immatériels.

Acquisition de fonds de commerce ou de titres de sociétés.

Dépenses exclues : Frais de mutation et de conseil, besoin en fonds de roulement et remboursement de comptes courants d'associés.

MONTANT DE L'AIDE

- **Prêt à taux zéro** d'une durée de 6 ans (avec un différé de remboursement de 1 an) équivalent à 25 % du montant éligible par la Région Normandie.
- **Bonification de subvention de 10 %** (du prêt accordé) par la Communauté de communes Falaises du Talou.

MODALITÉS DE L'AIDE

Plancher des dépenses éligibles : **20 000 € HT.**

Montant plafond du prêt : **50 000 € HT.**

Contact : AD Normandie
lucie.latour@adnormandie.fr | 02 32 76 38 40

Aide financée avec le soutien de la Région Normandie

NORMANDIE AGENCE DE DÉVELOPPEMENT

RÉGION NORMANDIE

Falaises du Talou
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

TERRITOIRE 2025 2027 ENGAGÉ POUR LA NATURE

AIDES FALAISES DU TALOU

Développement durable

Aménagements permettant d'accueillir la biodiversité

Implantation de jardins partagés

Aides à l'élagage des arbres remarquables

Programme "Vergers"

Programme "Nichoirs pour les chouettes"

Implantation de ruches "Abeilles noires"

Aide aux projets innovants

Contact : Service Développement durable
02 35 04 85 10 | biodiversite@falaisesdutalou.fr

AMÉNAGEMENTS PERMETTANT D'ACCUEILLIR LA BIODIVERSITÉ

Pour accompagner l'accueil de la biodiversité au sein des entreprises.

TYPE DE DÉPENSES ÉLIGIBLES

Installation de mares, de haies, d'hôtels à insectes ou tout autre dispositif permettant l'accueil ou la préservation de la biodiversité.

MONTANT DE L'AIDE

- **30% du montant subventionnable** par la Communauté de communes.

MODALITÉ DE L'AIDE

Montant plafond de subvention : **1 000 €.**

IMPLANTATION DE JARDINS PARTAGÉS

Pour accompagner le développement de jardins partagés.

TYPE DE DÉPENSE ÉLIGIBLE

Implantation de jardins partagés (potagers, plantes mellifères ou aromatiques) dans l'enceinte de l'entreprise.

MONTANT DE L'AIDE

- **30% du montant subventionnable** par la Communauté de communes.

MODALITÉ DE L'AIDE

Montant plafond de subvention : **1 000 €;**

ÉLAGAGE DES ARBRES REMARQUABLES

Pour accompagner dans l'entretien des arbres remarquables afin de préserver le patrimoine naturel, historique et paysager.

BÉNÉFICIAIRES

- **Propriétaire** d'un ou plusieurs **arbre(s) identifié(s) comme remarquable.**

TYPE DE DÉPENSE ÉLIGIBLE

Prestation d'entretien et d'élagage réalisée par un professionnel.

MONTANT DE L'AIDE

- **30% du montant subventionnable** par la Communauté de communes.

MODALITÉS DE L'AIDE

Montant plafond de subvention : **1 000 €.**

Facture acquitté et datée après le 1er janvier 2024.

PROGRAMME "VERGERS"

Pour accompagner la plantation d'arbres fruitiers sur le territoire pour la biodiversité, les paysages et le stockage du CO2.

BÉNÉFICIAIRES

- Les associations ou les entreprises installées sur le territoire de Falaises du Talou.

VARIÉTÉS D'ARBRES PROPOSÉES

Pommier, poirier, prunier, cerisier, noyer et cognassier.

MONTANT DE L'AIDE

- **Reste à charge de 5€** par arbres.

MODALITÉ DE L'AIDE

10 arbres fruitiers maximum par entreprise ou association.

PROGRAMME “NICHOIRS POUR LES CHOUETTES”

Pour accompagner l’installation de nichoirs pour les chouettes au sein des entreprises afin de maintenir et d’accroître les populations.

BÉNÉFICIAIRES

- **Entreprises** avec hangars, **les vergers et fermes** avec bâtiments agricoles.

TYPE DE PRESTATION

Pose de nichoirs à l’extérieur ou à l’intérieur des bâtiments.

MONTANT DE L’AIDE

- **Installation gratuite du nichoir** à la suite du diagnostic du site.

IMPLANTATION DE RUCHES ABEILLES NOIRES

Pour accompagner l’implantation de ruches abeilles noires.

BÉNÉFICIAIRES

- **Entreprises situées sur le territoire.**

TYPE DE DÉPENSE ÉLIGIBLE

Installation de ruches d’abeilles noires.

MONTANT DE L’AIDE

- **30% du montant subventionnable** par la Communauté de communes.

MODALITÉ DE L’AIDE

Montant plafond de subvention : **1 000 €.**

PROJETS INNOVANTS
PRÉVENTION ET VALORISATION DES DÉCHETS

Pour accompagner les projets innovants du territoire.

TYPES DE PROJETS ÉLIGIBLES

Les projets visant la mise en place ou la création de dispositifs innovants dans un but de prévention et de valorisation des déchets sur le territoire.

MONTANT DE L'AIDE

- **Dans la limite de 80% du montant de la facture acquittée.**
- **Montant plafond de subvention : 1 000 €.**

MODALITÉS DE L'AIDE

Le projet doit être **installé sur le territoire.**

1 seule demande par an.

AIDES À LA CRÉATION ET REPRISE D'ENTREPRISE

Entreprendre avec le Réseau "Initiative Dieppe – Bresle"

Prêt d'honneur agricole

Entreprendre en situation de handicap

Impulsion Proximité - Transmission

ENTREPRENDRE AVEC LE RÉSEAU “INITIATIVE DIEPPE BRESLE”

Pour accompagner la création / reprise des entreprises.

Initiative Dieppe Bresle (IDB) est **une association composée de bénévoles** (chefs d’entreprises, avocats, experts comptables, banquiers, assureurs) qui a pour objectif de **soutenir les créateurs et repreneurs d’entreprise.**

BÉNÉFICIAIRES

- Tout créateur ou repreneur d’une entreprise sur le territoire.

TYPE D’ACCOMPAGNEMENT

Accompagnement et suivi **gratuit pendant 3 ans.**

Accompagner : aide au diagnostic et au montage du projet.

Financer : Mobilisation des aides financières disponibles.

Suivre : suivi post-création et parrainage.

Contact : Initiative Dieppe Bresle
Centre d’affaires
1 Quai de l’Avenir, 76 200 Dieppe
contact@initiative-dieppe-bresle.fr | 07 85 71 96 21

Réseau Initiative DIEPPE BRESLE

Partenaire labellisé “Ici Je Monte Ma Boîte” par la Région Normandie.

PRÊT D'HONNEUR AGRICOLE

Pour accompagner la création / reprise d'une entreprise dans la filière agricole, équine, halieutique ou aquacole.

BÉNÉFICIAIRES

- Tout créateur ou repreneur d'une entreprise sur le territoire.
- Installation à titre principal.
- Répondre aux modalités de l'opération «Installation en Agriculture» (dispositif Normandie Démarrage Installation).
- Répondre aux modalités de l'opération «Installation Jeune Pêcheurs» de la nouvelle politique régionale de la pêche et de l'aquaculture.

MODALITÉS DE L'AIDE

Prêt d'honneur sans garantie personnelle, sans intérêts, sans frais de dossiers.

Montant maximum : 30 000€.

Durée maximale de 5 ans (différé de remboursement de 12 mois maximum).

Nécessité d'un prêt bancaire complémentaire.

Contact : Initiative Dieppe Bresle
Centre d'affaires
1 Quai de l'Avenir, 76 200 Dieppe
contact@initiative-dieppe-bresle.fr | 07 85 71 96 21

RÉGION NORMANDIE

Réseau Initiative DIEPPE BRESLE

ENTREPRENDRE EN SITUATION DE HANDICAP

Pour accompagner la création / reprise des entreprises pour les personnes en situation de handicap.

BÉNÉFICIAIRES

- Tout porteur de projet justifiant d'une situation de handicap.

TYPE D'ACCOMPAGNEMENT

Accompagnement dans la phase administrative adapté à chaque situation.

Aide au montage du projet étape par étape jusqu'à la structuration financière.

Suivi post-création pendant 3 ans.

Contact : Aksis
108 Avenue de Bretagne, Immeuble Le Rollon, 76 000 Rouen
aksis.normandie@aksis.fr | 02 27 08 75 99

Partenaire labellisé "Ici Je Monte Ma Boîte" par la Région Normandie.

AIDES À L'INVESTISSEMENT PRODUCTIF

PME Développement

Impulsion Développement

Impulsion Environnement

Impulsion Transition

PME DÉVELOPPEMENT

Pour apporter une aide en capitaux afin de financer des investissements.

BÉNÉFICIAIRES

- Toute **entreprise industrielle**, **artisanale** ou de **services aux entreprises** (commerces sous certaines conditions).
- **Porteuse d'un projet de développement :** nouveau marché, investissement de production, de recherche, transmission de l'entreprise impliquant une restructuration financière.
- Être à jour de ses obligations fiscales et sociales.

TYPE D'ACCOMPAGNEMENT

Investissements ou besoins de trésorerie.

MONTANT DE L'AIDE

- Avance remboursable **à taux zéro sur 3 à 5 ans** avec possibilité de remboursement différé.

MODALITÉS DE L'AIDE

Plancher des dépenses éligibles : **4 600 € HT.**

Montant plafond de prêt : **46 000 € HT.**

Contact : PME Développement
CCI Rouen Métropole
nathalie.letot@normandie.cci.fr | 02 32 10 05 00

IMPULSION DÉVELOPPEMENT

Pour accompagner et soutenir financièrement les entreprises dans leurs projet d'investissement.

BÉNÉFICIAIRES

- Entreprises disposant d'une situation financière saine et à jour des obligations fiscales et sociales.
- L'entreprise doit réaliser une **majorité de chiffre d'affaires avec des professionnels.**

TYPE DE DÉPENSE ÉLIGIBLE

Une opération de création et de développement d'au moins 150 000€ sur deux ans portant sur des investissements essentiellement corporels à l'exclusion du foncier et de l'immobilier.

MONTANT DE L'AIDE

- Prêt à taux zéro remboursé sur une période de 5 ans au terme d'un différé d'une durée maximale de 2 ans.

MODALITÉS DE L'AIDE

Plancher des dépenses éligibles : **150 000 € HT.**

Taux d'intervention variable de **25% à 35% des dépenses éligibles.**

Montant plafonné au niveau des fonds propres et à hauteur d'un montant maximum de **1 000 000 € HT.**

Contact : AD Normandie | Service Proximité
Campus EffiScience, 2 Esplanade Anton Philips, 14 460 Colombelles
proximite@adnormandie.fr | 02 31 53 34 40

NORMANDIE AGENCE DE DÉVELOPPEMENT

RÉGION NORMANDIE

IMPULSION ENVIRONNEMENT

Pour soutenir les entreprises qui investissent pour réduire les impacts environnementaux de leur activité.

BÉNÉFICIAIRES

- **Entreprise (TPE/PME/ETI/GE)** relevant des secteurs de l'industrie, des activités manufacturières, des services à l'industrie, du commerce de gros.
- Entreprise réalisant une majorité de chiffre d'affaires **auprès de clients professionnels.**
- Entreprises **en capacité de justifier concrètement les impacts du projet sur l'environnement.**

TYPE DE DÉPENSES ÉLIGIBLES

Cette aide vise à appuyer les entreprises dans leur transition écologique et énergétique et couvre un large choix de domaines. **Elle s'étudie au cas par cas en fonction des voies choisies par l'entreprise.**

Les audits préparatoires à ces investissements.

MONTANT DE L'AIDE

- **Prêt à taux zéro** (montant modulable en fonction du projet).
- Bonification sous forme d'une subvention (dans certains cas).

MODALITÉ DE L'AIDE

Plancher des dépenses éligibles : **50 000 € HT.**

Contact : AD Normandie
adnormandie.fr/je-souhaite-etre-contacte-pack-energie-normandie/
02 31 53 34 40

NORMANDIE AGENCE DE DÉVELOPPEMENT

RÉGION NORMANDIE

IMPULSION TRANSITION

Pour accompagner les entreprises dans la mise en œuvre d'une stratégie de transition.

BÉNÉFICIAIRES

- Entreprise de **moins de 10 salariés** et dont le **chiffre d'affaires n'excède pas 2 Millions d'euros.**
- Entreprise réalisant une **majorité de chiffre d'affaires auprès de particuliers.**
- Entreprise ayant **au minimum 6 mois d'existence.**

EXCLUSIONS

- Les professions libérales, les professions réglementées, banques, assurances, agence immobilière, les entreprises franchisées, en licence, en réseau ou assimilé, les activités liées à l'agriculture, sylviculture et la pêche.

TYPE DE DÉPENSES ÉLIGIBLES

Dépenses de prestations conseil : études de faisabilité, d'ingénierie, études stratégiques.

Dépenses nécessaires à la mise en œuvre d'un **projet de transition numérique.**

Dépenses liées à la cyber sécurité.

MONTANT DE L'AIDE

- Subvention de **50% sur le montant des dépenses éligibles.**

MODALITÉS DE L'AIDE

Plancher des dépenses éligibles : **2 000 € HT.**

Montant plafond de subvention : **5 000 € HT.**

Contact : AD Normandie | Service Proximité
Campus EffiScience, 2 Esplanade Anton Philips, 14 460 Colombelles
proximite@adnormandie.fr | 02 31 53 34 40

NORMANDIE AGENCE DE DÉVELOPPEMENT

RÉGION NORMANDIE

AIDES À LA CRÉATION D'EMPLOIS

Fonds Mutualisé de Revitalisation (FMR76)

Fonds de Revitalisation "Siemens"

Volontariat Territorial en Entreprise (VTE et VTE vert)

FONDS MUTUALISÉ DE REVITALISATION 76 (FMR76)

Pour soutenir les projets de développement avec création d'emplois.

BÉNÉFICIAIRES

- **Toute entreprise ayant minimum 1 an d'existence.**
- **Entreprise porteuse d'un projet de développement** nécessitant un investissement et **s'engageant sur des créations d'emplois** (de 1 à 3 selon la taille de l'entreprise) à horizon 3 ans.
- Être à jour de ses obligations fiscales et sociales.

TYPE DE DÉPENSES ÉLIGIBLES

Investissements matériels et immatériels nécessitant un investissement et un objectif de création d'emploi à horizon 3 ans :

- **1 emploi** à temps plein **pour les entreprises de moins de 10 employés.**
- **3 emplois** à temps plein **pour les entreprises de plus de 10 employés.**

MONTANT DE L'AIDE

- **Avance remboursable** sur 3 à 5 ans **jusqu'à 100 000 €.**
- **Subvention de 3 000 €** par nouvel emploi crée.

MODALITÉS DE L'AIDE

Montant plafond de prêt : **100 000 € HT.**

Montant plafond de subvention : **9 000 € HT.**

Contact : FMR76
1700 rue des Potiers, 76 170 Melamare
fmr76@netc.fr | 02 35 39 45 39

FONDS DE REVITALISATION “SIEMENS ENERGY”

Pour soutenir les projets de développement avec création d’emplois.

BÉNÉFICIAIRES

- **Toute entreprise ayant minimum 1 an d’existence.**
- **Entreprise porteuse d’un projet de développement** nécessitant un investissement et des créations d’emplois.
- Être à jour de ses obligations fiscales et sociales.

TYPE DE DÉPENSES ÉLIGIBLES

Besoins matériels et immatériels nécessitant un investissement et un objectif de 3 créations d’emplois à horizon 3 ans.

MONTANT DE L’AIDE

- **Avance remboursable au taux de 2% de 15 000 € par emploi crée.**
- **Subvention de 5 000 €** par nouvel emploi crée.

MODALITÉS DE L’AIDE

Plancher des dépenses éligibles : **15 000 € HT.**

Montant plafond de prêt : **150 000 € HT.**

Montant plafond de subvention : **15 000 € HT.**

Contact : ALIXIO REVITALIA
gabrielle.gabaix@alixio.fr | 06 12 50 07 98

SIEMENS energy alixio REVITALIA

VOLONTARIAT TERRITORIAL EN ENTREPRISE (VTE ET VTE VERT)

Pour soutenir l'embauche de jeunes diplômés et étudiants dans les entreprises.

BÉNÉFICIAIRES

- **Toute PME/ETI des secteurs de l'industrie ou des services à l'industrie** ayant un projet de recrutement d'un jeune diplômé Bac+3 depuis moins de 2 ans ou en cours de diplôme pour les alternants.

TYPE DE DÉPENSES ÉLIGIBLES

Recrutement d'un jeune diplômé sur une mission de responsabilité : gestion de projet, développement de nouveaux produits, mise en œuvre de nouvelles méthodes de production.

MONTANTS DE L'AIDE

- **Subvention de 4 000 €** par nouvel emploi crée.
- **Subvention de 8 000 €** par nouvel emploi dédié aux sujets environnementaux (VTE Vert).

Contact : BPI FRANCE
aidevte@bpifrance.fr

AIDES EN CAS DE DIFFICULTÉS

Anticipation Redressement Mutations Économiques (A.R.M.E)

Groupement de Prévention Agrée (GPA) Normandie

Impulsion Proximité - Trésorerie

ANTICIPATION REDRESSEMENT MUTATIONS ÉCONOMIQUE (A.R.M.E)

Pour accompagner les entreprises en difficulté.

BÉNÉFICIAIRES

- **Toute entreprise normande** quel que soit sa taille, secteur d'activité et forme juridique (hors micro entreprise), **qui traverse une période de turbulences et rencontre des difficultés structurelles ou conjoncturelles.**
- Être à jour des obligations fiscales et sociales.

TYPE DE DÉPENSES ÉLIGIBLES

Pré-diagnostics et diagnostics par cabinet spécialisé de la Région.

Financement de conseils externes.

Financement des besoins en renforcement de trésorerie.

MONTANT DE L'AIDE

- **Prêt à taux zéro** (montant maximum en fonction de la taille de l'entreprise) avec un différé de remboursement de 12 à 24 mois.
- L'intervention de la Région est conditionnée à celle d'un partenaire financier.

Contact : Région Normandie, Mission ARME
arme@normandie.fr | 02 31 06 89 00

A.R.M.E.
Anticipation, Redressement et Mutations Économiques

GROUPEMENT DE PRÉVENTION AGRÉE (GPA) NORMANDIE

Pour accompagner les entreprises en difficulté avec un soutien psychologique.

BÉNÉFICIAIRES

- **Toute entreprise normande** quel que soit sa taille, secteur d'activité et forme juridique, **qui traverse une période de turbulences et rencontre des difficultés.**

TYPE D'ACCOMPAGNEMENT

GPA Normandie est une association composée de bénévoles (chefs d'entreprises, avocats, experts comptables, banquiers, assureurs) **qui a pour objectif de soutenir les entreprises en difficulté.**

ACCOMPAGNEMENT ET SUIVI GRATUIT

- **Accompagner :** Analyse de la situation avec un comité d'écoute.
- **Financer :** Plan de financement de reprise d'activité.

Confidentialité assurée et les experts du GPA respectent un charte de déontologie.

Contact : GPA Normandie
Boulevard de l'espérance, 31 Espace Jean Mantelet, 14 123 Cormelles Le Royal
contact@gpanormandie.fr | 02 31 86 92 29

GPA Normandie

IMPULSION PROXIMITÉ - TRÉSORERIE

Pour accompagner financièrement les entreprises en besoin de trésorerie.

BÉNÉFICIAIRES

- Toute entreprise de **moins de 50 salariés** dont **le chiffre d'affaires n'excède pas 10 Millions d'euros** et faisant face à une tension passagère de trésorerie.
- L'entreprise doit démontrer **plus de 6 mois d'activité** et disposer d'**une situation saine.**
- Être à jour de ses obligations fiscales et sociales.

TYPE D'ACCOMPAGNEMENT

Besoin en fonds de roulement en complément d'une intervention bancaire.

MONTANT DE L'AIDE

- **Prêt à taux zéro** pour un montant de **50% du besoin.**

MODALITÉS DE L'AIDE

Plancher des dépenses éligibles : **10 000 € HT.**

Montant plafond de prêt : **10% du chiffre d'affaires.**

Contact : AD Normandie | Service Proximité
Campus EffiScience, 2 Esplanade Anton Philips, 14 460 Colombelles
proximite@adnormandie.fr | 02 31 53 34 40

NORMANDIE AGENCE DE DÉVELOPPEMENT

RÉGION NORMANDIE

AUTRES AIDES

D'autres aides à dates variables sont susceptibles d'être mobilisées pour certains projets.

- Aides aux débitants de tabac
- Fonds accessibilité
- Groupe d'Action Locale Pêche et Aquaculture (GALPA)
- Garantie « égalité » femmes (BPI)
- Impulsion Conseil
- Tremplin pour la transition écologique des PME (jusqu'au 31/12/2025)

Contact : Service Développement Économique
02 35 04 85 10 | economie@falaisesdutalou.fr

Falaises du Talou
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Falaises du Talou

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

46 bis rue du Général de Gaulle | 76630 Envermeu

02 35 04 85 10 | contact@falaisesdutalou.fr

www.falaisesdutalou.fr

Photos : ©AdobeStock • Impression : IC4-Dieppe